



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PHALSBURG
SERVICE ENVIRONNEMENT
18 rue de Sarrebourg
57370 MITTELBRONN
Tél. : 03 87 24 79 44
E-mail : assainissement@paysdephalsbourg.fr

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

**SERVICE PUBLIC
DE L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

EXERCICE 2021

Rapport établi selon l'article L 2224-5
du Code Général des Collectivités Territoriales

Rapport présenté à l'assemblée délibérante le 15.09.2022

SOMMAIRE

I.	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	3
I.1	CONTEXTE.....	3
I.2	ESTIMATION DU NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS	3
I.3	ABONNEMENTS AU SERVICE	4
I.4	RESEAUX DE COLLECTE	4
I.5	OUVRAGES ANNEXES PERMETTANT DE MAITRISER LES DEVERSEMENTS D'EFFLUENTS AU MILIEU NATUREL PAR LES RESEAUX UNITAIRES EN TEMPS DE PLUIE	5
I.6	OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES.....	7
I.7	BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION.....	7
II.	TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE	8
II.1	PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET DES PRESTATIONS ANNEXES.....	8
II.2	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	9
	RECETTES DU SERVICE.....	10
III.	INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	11
III.1	TAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES	11
III.2	INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES 12	
III.3	TAUX DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION EVACUEES SELON DES FILIERES CONFORMES A LA REGLEMENTATION	13
IV.	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	14
IV.1	ETAT DE LA DETTE.....	14
IV.2	AMORTISSEMENTS	14
V.	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	15
V.1	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU AUX PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE.....	15
V.2	OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE	15

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2021.

Les caractéristiques et les indicateurs mentionnés ci-après sont établis, sauf indication contraire, pour l'exercice et pour l'ensemble du territoire pour lequel la collectivité organisatrice du service assure la compétence de l'assainissement collectif.

I. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

I.1 Contexte

Les compétences relevant du service public de l'assainissement collectif de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, sur la base des sous-compétences citées par l'article L 2224-8 du CGCT, sont :

- Contrôle des raccordements au réseau public de collecte,
- Collecte des eaux usées,
- Transport des eaux usées,
- Epuration des eaux usées,
- Elimination des boues produites.

Le service public de l'assainissement collectif intervient dans les communes suivantes de la Communauté de Communes du Pays de Phalsourg : **Brouviller, Bourscheid, Dabo, Hangviller, Hérange, Hultehouse, Lixheim, Mittelbronn, Phalsbourg, Vilsberg, Wintersbourg et Zilling.**

Le mode de gestion est la Régie simple.

I.2 Estimation du nombre d'habitants desservis

	2021
Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées (unitaire ou séparatif) FICHE D201.0	9.852
PHALSBOURG	4.730
BROUVILLER	427
BOURSCHEID	179
DABO	1.600
HANGVILLER	270
HERANGE	110
HULTEHOUSE	364
LIXHEIM	600
MITTELBRONN	688
VILSBERG	345

WINTERSBOURG	265
ZILLING	274

I.3 Abonnements au service

Abonnés		au 31/12/2021
Nombre d'abonnés « domestiques »		4.117 u
Nombre d'abonnés avec autorisation de déversement (industriels) – FICHE D202.0		5 u
Nombre total d'abonnés		4.122 u
Nombre d'abonnés par communes		
BOURSCHEID	66	
BROUVILLER	188	
DABO	859	
HANGVILLER	111	
HERANGE	61	
HULTEHOUSE	207	
LIXHEIM	232	
MITTELBRONN	282	
PHALSBOURG	1.715	
VILSBERG	157	
WINTERSBOURG	107	
ZILLING	132	

I.4 Réseaux de collecte

	au 31/12/2021
Linéaire de réseau séparatif (hors branchements) en km	5,385 km
Linéaire de réseau unitaire (hors branchements) en km	78,618 km
Linéaire total en km	84,003 km

Linéaire de réseau unitaire (hors branchements) en km	78,618 km
BROUVILLER	4,273
BOURSCHEID	0,950
DABO	16,742
HANGVILLER	3,431
HERANGE	1,324
HULTEHOUSE	4,200
LIXHEIM	4,802
MITTELBRONN	4,790
PHALSBOURG	27,000
VILSBERG	2,750
WINTERSBOURG	3,427
ZILLING	4,929

Linéaire de réseau séparatif (hors branchements) en km	5,385 km
PHALSBOURG	5,095

I.5 Ouvrages annexes permettant de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par les réseaux unitaires en temps de pluie

Commune de Brouviller :

Type d'ouvrages	Nombre
Poste de refoulement	2
Déversoirs d'orage	5

Commune de Hangviller :

Type d'ouvrages	Nombre
Déversoirs d'orage	5

Commune de Hultehouse :

Type d'ouvrages	Nombre
Poste de refoulement	1
Déversoirs d'orage	1

Commune de Lixheim :

Type d'ouvrages	Nombre
Déversoirs d'orage	1

Commune de Mittelbronn :

Type d'ouvrages	Nombre
Déversoirs d'orage	2

Commune de Phalsbourg :

Type d'ouvrages	Nombre
Poste de refoulement	6
Déversoirs d'orage	14
Bassins d'orage	2

Commune de Wintersbourg :

Type d'ouvrages	Nombre
Déversoirs d'orage	3

Commune de Zilling :

Type d'ouvrages	Nombre
Déversoirs d'orage	4

I.6 Ouvrages d'épuration des eaux usées

Ouvrages d'épuration	Capacité (EH)
BROUVILLER	500
HANGVILLER	250
HULTEHOUSE	430
LIXHEIM	400
MITTELBRONN	640
PHALSBURG SUD	4.900
PHALSBURG NORD	3.000
WINTERSBOURG	300
ZILLING	300

I.7 Boues issues des ouvrages d'épuration

Pour chaque STEP :

Quantité de boues évacuée **FICHE D203.0** en tonnes de matières sèches

	année 2021
PHALSBURG SUD	54.8 t MS
PHALSBURG NORD	106 t MS
LIXHEIM	0 t MS

II. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE

II.1 Prix du service de l'assainissement collectif et des prestations annexes

Modalités de tarification

La facturation de la redevance assainissement collectif est assurée par les services de distribution de l'eau potable pour le compte du service public de l'assainissement collectif.

Références des délibérations de l'autorité organisatrice du service fixant les tarifs de l'assainissement collectif et des autres prestations facturées aux abonnés :

Délibération du conseil communautaire du 06/09/2022.

II.2 Le prix de l'assainissement collectif

Evolution du tarif de l'assainissement

	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation (%) entre 2020 et 2021
Part de la collectivité						
Part Fixe [€ HT]	Abonnement ordinaire					
BOURSCHEID			20,00	30,00	41,00	36,00%
BROUVILLER		27,27	41,00	41,00	41,00	0,00 %
DABO			20,00	30,00	41,00	36,00 %
HANGVILLER		40,48	41,00	41,00	41,00	0,00 %
HERANGE			20,00	30,00	41,00	36,00 %
HULTEHOUSE			20,00	30,00	41,00	36,00 %
LIXHEIM		40,48	41,00	41,00	41,00	0,00 %
MITTELBRONN			20,00	30,00	41,00	36,00 %
PHALSBOURG		30,00	41,00	41,00	41,00	0,00 %
VILSBERG		40,48	41,00	41,00	41,00	0,00 %
WINTERSBOURG		40,48	41,00	41,00	41,00	0,00 %
ZILLING		40,48	41,00	41,00	41,00	0,00 %
Part variable Prix au m3 [€ HT/m³]	le m³					
BOURSCHEID			0,50	0,50	0,50	0,00 %
BROUVILLER		1,18	1,20	1,30	1,40	7,69 %
DABO			0,50	0,50	0,50	0,00 %
HANGVILLER		1,662	1,67	1,67	1,67	0,00 %
HERANGE			0,50	0,50	0,50	0,00 %
HULTEHOUSE		1,19	1,20	1,30	1,40	7,69 %
LIXHEIM		1,662	1,67	1,67	1,67	0,00 %
MITTELBRONN		0,85	1,00	1,20	1,40	16,66 %
PHALSBOURG		1,4762	1,50	1,50	1,535	2,33 %
VILSBERG		1,012	1,20	1,30	1,40	7,69 %
WINTERSBOURG		1,012	1,20	1,30	1,40	7,69 %
ZILLING		1,012	1,20	1,30	1,40	7,69 %

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2021
Collectivité* 188,75	188,75
Agence de l'eau modernisation des réseaux de collecte 0,233 / m3	27,96
TVA 10%	21,67
Total [€ TTC]	238,38

Au 1^{er} jan 2021 - Prix théorique du m³ pour
un usager consommant 120 m³ :

FICHE D204.0

1,987 €/m³

Recettes du service

Pour la collectivité :

	année 2021
Recettes liées à la facturation de l'assainissement collectif aux abonnés <i>Hors taxes et hors redevances agence de l'eau (redevance modernisation des réseaux de collecte)</i>	688.317,31 €
<u>Le cas échéant :</u> Prime pour épuration de l'agence de l'eau	12.400,31 €

III. INDICATEURS DE PERFORMANCE

III.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

Taux de desserte : est défini comme le nombre d'abonnés du service public d'assainissement collectif rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif dans l'agglomération d'assainissement au sens de l'article R. 2224-6 du code général des collectivités territoriales. Le taux de desserte ne peut être établi qu'après définition des zones d'assainissement collectif et non collectif.

On estime qu'un abonné est desservi par un réseau d'assainissement dès lors qu'il bénéficie d'une boîte de branchement (et non nécessairement du raccordement effectif qui dépend du propriétaire) Par contre un abonné déjà raccordé est considéré comme desservi même en l'absence de boîte de branchement.

	au 31/12/2021
Taux de desserte FICHE P201.1 en %	70 %

III.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées

FICHE P202.2

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100, avec le barème décrit dans le tableau ci-après.

		Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus
A -Plans des réseaux de collecte	Absence de plans du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements (<i>quels que soient les autres éléments détenus</i>)	0	0
	Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	10	0
	Mise à jour du plan au moins annuelle ;	10	10
B- Informations sur les éléments constitutifs du réseau de collecte	Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose) ;	10	0
	Existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations ;	10	0
	Localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...) ;	10	0
	Dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) ;	10	0
C- Informations sur les interventions sur le réseau	Définition et mise en oeuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau ;	10	0
	Localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement) ;	10	0
	Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans) ;	10	0
	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement.	10	0
TOTAL (somme des points obtenus) <i>Les points des parties B et C ne sont pris en compte que si 20 points sont obtenus pour la partie A.</i>		100	10

III.3 Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation

Une filière est dite « conforme » si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur. L'indicateur est le pourcentage de boues évacuées selon une filière conforme. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

Pour chaque STEP :

Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation **FICHE P206.3** en %

	année 2021
PHALSBOURG SUD	100 %
PHALSBOURG NORD	100 %

IV. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

IV.1 Etat de la dette

L'état de la dette fait apparaître les valeurs suivantes :

Encours de la dette au 31/12/2021	4.161.941,81 €
Montant de l'annuité remboursée au cours de l'exercice 2021	312.120,65 €
<i>dont annuité correspondant au remboursement du capital</i>	<i>216.736,54 €</i>
<i>dont annuité correspondant au remboursement des intérêts</i>	<i>95.384,11 €</i>

IV.2 Amortissements

	Compte administratif de l'année 2021
Montant de la dotation aux amortissements	245.199,00 €

V. ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

V.1 Aide au paiement des factures d'eau aux personnes en situation de précarité

Montants des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité en application de l'article L. 115-3 du code de l'action sociale et des familles

	année 2021
Montants des abandons de créance à caractère social (1)	0 €
Nombre de demandes reçues	0 u
Nombre d'aides accordées	0 u
Montants des versements à un fond de solidarité (2)	0 €
Valeur de l'indicateur « Montants des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité » FICHE P109.0 [(1) + (2)] / [Volume total facturé au titre de l'année 2010]	0 €/m3

V.2 Opérations de coopération décentralisée

Sans objet.